

NATIONAL DE HANDBALL

Cadets / Juniors

(29) – 30 -31 mars 2023



UGSEL Nationale
277, rue Saint-Jacques 75240 PARIS Cedex 05
Tél : 01.44.41.01.95 - p-petit@ugsel.org



Renseignements Généraux

ORGANISATEUR	<p>UGSEL Morbihan 3 allée des fougères Le Vincin 56610 ARRADON</p> <p>ugsel56@e-c.bzh Yann GEFFROY – 06.72.50.59.33</p>
ACCUEIL	<p>Le passage par l'accueil est obligatoire. Mercredi 29 mars 2023 A partir de 17h Lieu : DDEC Morbihan 3, Allée des Fougères Le Vincin 56 610 ARRADON</p>
LIEUX DE COMPÉTITION	<p><u>JG Promo</u> Complexe sportif de Saint-Avé Rue des droits de l'Homme 56890 SAINT AVE Complexe sportif de Kerbiquette Rue Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, 56000 VANNES</p> <p><u>CJG Elite</u> Complexe sportif 20 rue du stade – 56890 PLESCOP</p> <p><u>CG Promo</u> Complexe sportif du Triskell 1 rue du stade – 56890 MEUCON Salle des sports le QG 6 Rés Per Jakez Hélias – 56390 GRAND-CHAMP</p>
QUESTIONNAIRE	<p>A renvoyer à l'UGSEL Morbihan impérativement pour le vendredi 17 mars 2023 par mail : ugsel56@e-c.bzh</p>
HEBERGEMENT	<p>Pas d'hébergement organisé par l'UGSEL Morbihan. Une liste des hébergements est en ligne sur le site de l'UGSEL Nationale.</p>
RESTAURATION	<p><u>Mercredi soir et Jeudi soir</u> Lycée Saint Joseph 39 Boulevard des Iles 56000 VANNES</p> <p><u>Jeudi midi et vendredi midi</u> Panier repas sur les lieux des compétitions.</p> <p>Tous les repas et paniers repas seront facturés et non remboursables.</p>

DROIT D'ENGAGEMENT	12€ par compétiteur
CONFIRMATION D'ENGAGEMENT	<p>Les confirmations d'engagements individuels ou par équipes doivent être renvoyées au comité d'organisation pour le Vendredi 17 mars 2023</p> <p>Vous devez mettre ces confirmations en copie aux services nationaux de l'UGSEL : p-petit@ugsel.org</p>
TRANSPORT	<p>Pas de transport organisé par l'UGSEL Morbihan</p> <p>Chaque établissement devra être autonome durant toute la compétition.</p>
SOUVENIR	Un souvenir sera offert à chaque participant
RESPONSABILITÉ	<p>Les accompagnateurs (professeurs d'EPS, parents ou autres) ainsi que les chefs d'établissement, sont directement responsables de la tenue de leurs athlètes et de tout dégât que ces deniers pourraient causer au cours de leur séjour.</p> <p>De plus, l'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.</p>
SERVICE MÉDICAL	<p>Chaque établissement doit se sentir concerné par les gestes de premiers secours.</p> <p>Il est conseillé de se munir d'une trousse de première urgence facilitant une certaine forme d'autonomie dans la prise en charge des blessures bénignes.</p> <p>En cas de nécessité, les urgences seront assurées par le comité organisateur.</p>

Renseignements Techniques

RÈGLEMENTS	Se référer aux règlements sportifs du Handball 2022/2023 parus sur le site de l'UGSEL Nationale.
REPRÉSENTANT du BUREAU NATIONAL MEMBRES CTN	
RESPONSABLE LOCAL	Yann GEFFROY de l'UGSEL Morbihan
RESPONSABLE JO	
CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive.
CERCLE DU RESPECT	Avant chaque match, tous les participants à la rencontre (joueurs-officiels, encadrants) se réuniront au centre du terrain en formant un cercle (Le Cercle du Respect). Echauffement commun des 2 équipes en championnat Promotionnel. Check des joueurs, officiels et encadrants à la fin des matchs
ARBITRAGE	L'organisateur se charge avec les services nationaux de mobiliser des arbitres. Toutefois, comme le stipule le règlement : Chaque équipe qualifiée se doit de fournir un jeune officiel (un chèque de 300€) sera demandé au début de la compétition et restitué après validation du jeune officiel.
JURY D'APPEL	Il sera constitué comme indiqué dans l'arbitre 16.3 du titre VI des règlements généraux.
LICENCES	Les licences sont obligatoires et seront vérifiées dans chaque salle avant la compétition. Point de vigilance sur l'article 9 des règlements généraux concernant la licence encadrement. Tout participant encadrant à une compétition ou rencontre UGSEL, qu'il soit professeur d'EPS ou personne participante à l'animation de l'association sportive, doit être titulaire d'une licence encadrement délivrée à titre gratuit par son comité.
TENUE ET BALLONS	Tenue : Se référer aux règlements sportifs de l'UGSEL. Ballons : Chaque équipe devra posséder ses propres ballons. Résine interdite dans toutes les salles.
PROCEDURE DISCIPLINAIRE ET JURY D'APPEL	Se référer aux articles 28 et 29 du titre V des règlements généraux.
VOL	L'UGSEL Morbihan décline toute responsabilité en cas de vol, d'oubli ou de perte de matériel ou d'objets personnels. Veillez à ne rien laisser dans les vestiaires.



UGSEL

Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUIQUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org

PROGRAMME GÉNÉRAL

Mercredi 29 mars 2023	
A partir de 17h	Accueil administratif DDEC Morbihan 3, Allée des Fougères Le Vincin 56 610 ARRADON
18h15 – 19h15	Réunion technique + Tirage au sort
A partir de 19h30	Dîner au Lycée Saint de Vannes
A partir de 20h30	Retour vers les hébergements.

Jeudi 30 mars 2023	
A partir de 7h45	Accueil sur les sites
8h30 – 17h30	Déroulement des matchs
A partir de 11h30	Distribution des paniers repas dans les différentes salles.
17h30	Fin de la compétition
18h30	Pot convivial
A partir de 19h30	Dîner au Lycée Saint Joseph de Vannes

Vendredi 31 mars 2023	
A partir de 7h45	Accueil sur les sites
8h30 – 10h30	Déroulement des matchs. Puis retour de toutes les équipes à Plescop (20 rue du stade)
10h30 – 13h	Finales au complexe sportif de Plescop
A partir de 11h30	Distribution des paniers repas.
13h	Protocole et départ des délégations